



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Démographie et questions sociales »**

Réunion du 9 juin 2022

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité
Enquête Famille**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête Famille
-----------------------	-----------------

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	Personnes de 18 ans ou plus résidant en logement ordinaire.
Champ géographique	France (y compris Mayotte)

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête Famille 2025
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	<p>Les objectifs de l'enquête Famille sont de recueillir des informations détaillées sur la composition des familles, les événements familiaux, la fécondité, l'origine sociale et géographique. L'enquête permet ainsi des analyses sur la fécondité et les familles qui croisent différentes dimensions : les générations, les origines sociales, les trajectoires géographiques, sur de nombreux thèmes tels que la descendance finale (ensemble des enfants, y compris ceux qui ne résident plus avec leurs parents) et le calendrier des naissances, la vie familiale des enfants de parents séparés et les parcours conjugaux et familiaux.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>Les thèmes abordés dans le questionnaire de l'enquête Famille sont les suivants : fratrie et parents de l'enquêté(e), périodes de vie en couple, conjoint(s), enfants de l'enquêté(e) (y compris décédés ou résidant dans un autre logement), enfants du conjoint, petits-enfants, vie professionnelle de l'enquêté(e).</p>

	<p>Les thèmes spécifiques abordés dans cette édition de l'enquête sont les solidarités familiales (fréquences de contact avec les proches, type d'aide(s) apportée(s) et reçue(s)) puis les langues parlées avec des proches (sous réserve, la taille du questionnaire étant limitée et selon la disponibilité dans le recensement de certains descripteurs des personnes, origines géographiques des parents et situations de limitation d'activité).</p>
<p>Historique</p>	<p>L'enquête Famille a été mise en place en 1954 pour compléter, pour un échantillon de personnes recensées, les informations recueillies au recensement, notamment pour étudier la fécondité des femmes. Dès l'origine, elle a été adossée au recensement et a été renouvelée en 1962, 1975, 1982 et 1990 sur un échantillon de 300 000 femmes avec un format et un questionnaire assez stables portant principalement sur trois thèmes majeurs : les parents, les unions et les enfants de l'enquêté. Un thème spécifique complète ces approches habituelles (par exemple l'activité féminine en 1982 et la garde des enfants en 1990).</p> <p>En 1999, l'enquête Famille a évolué pour mettre davantage l'accent sur l'histoire familiale et mieux rendre compte de la diversité des parcours et des formes familiales. Elle a alors été élargie aux hommes (380 000 répondants hommes et femmes au total). Le volet spécifique portait sur l'utilisation et la transmission familiale des langues.</p> <p>La dernière édition de l'enquête Famille, nommée Enquête Famille et Logements, a eu lieu en 2011 : elle était adossée pour la première fois à une enquête annuelle de recensement (EAR). Les thèmes spécifiques portaient sur la garde des enfants de moins de 4 ans et la multirésidence.</p>
<p>Faits marquants précédentes éditions</p>	<p>La dernière édition de l'enquête a eu lieu en 2011. Elle était adossée pour la première fois à une enquête annuelle de recensement et s'est déroulée en France métropolitaine. Le recensement était uniquement collecté par questionnaire papier, et donc l'enquête Famille également.</p>
<p>Concertation</p>	<p>L'Insee est maître d'ouvrage de l'enquête Famille. L'Ined, partenaire historique de l'enquête, la Drees et la Cnaf sont associés au comité scientifique de l'enquête.</p> <p>L'enquête Famille 2025 a fait l'objet d'une concertation auprès des utilisateurs potentiels de l'enquête. Une réunion de recueil des besoins des utilisateurs a eu lieu le 7 janvier 2022 : 13 organismes et une dizaine de chercheurs étaient présents et ont exprimé leurs</p>

attentes. Un retour leur sera envoyé au deuxième trimestre 2022.

Origine de la demande

L'intérêt de l'enquête Famille est d'actualiser les résultats sur la fécondité et les situations familiales, dans un contexte où la France garde une fécondité élevée par rapport à ses voisins, et où la diversification des histoires et situations familiales se poursuit.

Différents partenaires et organismes (notamment le Cnis) ont exprimé le souhait de disposer également d'éléments sur les enfants de parents séparés, ainsi que sur la thématique des solidarités familiales retenue pour l'édition 2025.

L'enquête Famille 2025 fait partie des huit enquêtes de l'équipement en sciences sociales Lifeobs, observatoire français des parcours de vie. Il s'agit d'une coopération nationale entre institutions clés : l'Ined, porteur du projet, des universités, l'infrastructure de recherche Progedo et l'Insee. Lifeobs, lauréat de l'appel à manifestations d'intérêt « Équipements structurants pour la recherche » (EquipEx+), est une infrastructure de recherche qui vise à développer un programme d'enquêtes longitudinales et innovantes sur les comportements familiaux.

Place dans un dispositif statistique

Certaines enquêtes permettent d'étudier la fécondité et les structures familiales, avec des informations plus riches que celles qui pourront être collectées dans le questionnaire de l'enquête Famille 2025. En particulier, l'enquête Études des Relations Familiales et Intergénérationnelles 2 (2021-2022) aborde ces thématiques de manière détaillée mais son échantillon est de petite taille, avec 3 200 personnes enquêtées.

Le questionnement du recensement s'est enrichi à compter de l'enquête annuelle de recensement de 2018 sur les liens familiaux entre les personnes résidant dans le même logement, mais ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins. Les données fiscales apportent également des informations sur les familles, mais sans couvrir l'ensemble de la descendance et sans caractéristiques sociales telles que le diplôme par exemple.

Dans ce contexte, l'intérêt de l'enquête Famille est son adossement au recensement de la population qui permet, pour un coût relativement réduit, de disposer d'un échantillon de grande taille. De ce fait, des analyses plus fines sont possibles, comme l'évolution de la fécondité par génération ou l'étude des disparités régionales. Des populations rares, qu'on ne peut techniquement surreprésenter dans les enquêtes classiques, peuvent également être étudiées de façon plus précise : couples de même sexe, familles homoparentales, pères isolés, enfants orphelins, familles

	adoptives, etc.
Extensions géographiques	Aucune extension géographique n'est prévue.
Utilisateurs	<p>Les utilisateurs potentiels de l'enquête sont les services statistiques ministériels et institutions concernées par les études sur la famille et les autres thèmes de l'enquête, notamment l'Insee (au niveau central et régional), l'Ined, la Drees et la Cnaf.</p> <p>Les chercheurs pourront également accéder au Fichier de Production et de Recherche ou à un fichier plus détaillé au CASD, après accord du comité du secret.</p> <p>L'enquête Famille permet de nombreuses exploitations statistiques et la production de diverses études. Ainsi, plus de 70 publications mobilisant les données de l'enquête Famille et Logements 2011 ont été recensées.</p>

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	<p>La collecte de l'enquête Famille 2025 sera adossée à l'enquête annuelle de recensement 2025 dont le calendrier est le suivant :</p> <p>en France métropolitaine, dans les Antilles et en Guyane :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les communes de moins de 10 000 habitants : du 16 janvier au 15 février 2025 - pour les communes de 10 000 habitants ou plus : du 16 janvier au 22 février 2025 <p>et à la Réunion et à Mayotte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les communes de moins de 10 000 habitants : du 30 janvier au 1er mars 2025 - pour les communes de 10 000 habitants ou plus : du 30 janvier au 8 mars 2025. <p>La durée de la collecte pourra s'étaler jusqu'à la fin de l'été 2025 du fait de la mise en place d'une interrogation via Internet dont le calendrier sera allongé par rapport à celui de l'enquête de recensement, et du fait de la mise en place de relances téléphoniques pour un échantillon de non-répondants à l'enquête</p>

	Internet.
Mode de collecte	<p>La collecte sera multimode : pour les répondants à l'enquête annuelle de recensement par format papier, elle aura lieu sous format papier et pour les répondants à l'enquête annuelle de recensement par internet, elle aura lieu par internet.</p> <p>Une relance sera effectuée pour un échantillon de non-répondants par internet : par courrier postal, par mail mais aussi par téléphone avec passation complète du questionnaire par téléphone.</p>
Comitologie	<p>L'Insee est maître d'ouvrage de l'enquête Famille. L'Ined, partenaire historique, la Drees et la Cnaf sont associés au comité scientifique de l'enquête qui se réunit depuis novembre 2011.</p> <p>Différentes réunions avec les équipes du recensement, l'équipe en charge des enquêtes ménages par internet (Métallica) et la division Sondages de l'Insee ont déjà eu lieu.</p> <p>Le séminaire de lancement de l'enquête Famille 2025, qui réunit les différents acteurs du projet, a lieu le 24 mai 2022. Il permettra de définir plus largement la comitologie : le comité de pilotage et les comités de suivi notamment.</p>
Contraintes pour l'enquêté	<p>Le questionnaire papier est court : un 4 pages format A4.</p> <p>Le questionnaire est autoadministré ce qui peut parfois poser des difficultés de remplissage à certains enquêtés (pour gérer les filtres pour passer certaines questions). Le questionnaire en ligne permettra de simplifier le remplissage puisque des filtres et des contrôles y seront intégrés.</p> <p>Le temps de réponse maximum prévu pour l'enquête papier est de l'ordre de vingt minutes mais ce temps de réponse sera affiné lors des tests, notamment lors du Focus Group menée en octobre 2022.</p> <p>Certaines questions pourraient être interprétées comme une intrusion dans la vie privée de l'enquêté (sexe du conjoint), ou perçues comme psychologiquement sensibles (date de décès de proches). Cependant, plusieurs enquêtes statistiques posent déjà ces questions (les dates de décès étaient par exemple déjà demandées dans l'enquête de 2011 et 1999).</p> <p>Un test sera mené début 2023 et une enquête pilote sera menée début 2024 ce qui permettra, en plus du Focus group, d'avoir un</p>

	retour sur les éventuelles difficultés rencontrées lors du déroulement du questionnaire.
Coût de l'enquête	<p>Les coûts externes sont estimés à ce stade à 1,5 million d'euros, y compris la relance par téléphone. L'objectif visé est de couvrir l'intégralité des coûts externes par des financements extérieurs, comme en 2011. L'Insee est partenaire du projet de recherche LifeObs porté par l'Ined dans le cadre d'un projet d'investissement d'avenir (PIA3, équipement structurant pour la recherche) et l'enquête Famille bénéficie dans ce cadre d'un financement. D'autres financements seront recherchés.</p> <p>Concernant les coûts internes, le coût informatique est estimé à ce stade à 220 jours sur toute la durée du projet jusqu'en 2025. À ces charges informatiques s'ajoutent celles d'un chef de projet statistique à la division Enquêtes et études démographiques (EED) à hauteur de 1 150 jours/personnes de septembre 2021 à août 2026, ainsi que diverses autres charges : correspondant du recensement à la Division Organisation des recensements et relations extérieures (Dorre), Chef de projet en organisation statistiques (CPOS), correspondants de l'enquête Famille en région, travaux du Département des méthodes statistiques (DMS) et travaux manuels de codification.</p>
Organisme collecteur	L'Insee est responsable de la collecte de l'enquête Famille
Plan de sondage	<p>Dans une première étape, un échantillon des communes concernées par l'EAR 2025 sera tiré. Puis, parmi ces communes, des zones de collecte des agents recenseurs seront tirées au sort. Enfin, tous les logements qui seront recensés dans ces zones seront enquêtés pour l'enquête Famille 2025, et, au sein de ces logements, tous les adultes d'un sexe donné, soit tous les hommes, soit toutes les femmes seront interrogés. La répartition sera d'environ 2 tiers de zones où toutes les femmes de 18 ans ou plus seront interrogées et un tiers de zones où tous les hommes de 18 ans ou plus seront interrogés.</p>
Taille de l'échantillon	400000

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Autres services producteurs	

Partenariat	Ined dans le cadre du projet Lifeobs
Date prévisionnelle de la première publication	La première publication devrait paraître en 2026.